

« APCAV »

ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE CHALETS ET APPARTEMENTS DE VERBIER

Procès-verbal de l'assemblée générale du 28 décembre 2012

C'est à 16 H 00 que le Président, Monsieur Stéphan MARGELISCH, déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2012 de l'APCAV. Cette réunion annuelle se déroule dans la salle de la Comba à Verbier.

Le Président salue cordialement tous les participants et signale que quelques membres se sont excusés.

Il relève d'autre part, les présences de :

Monsieur Eloi Rossier président élu de la Commune de Bagnes
Monsieur Jean-Daniel Gay-des-Combes conseiller communal
Monsieur Backowski responsable de la destination Verbier St-Bernard

Le secrétariat de l'assemblée est confié comme à l'accoutumée à la Fiduciaire de Verbier SA, secrétaire de l'APCAV.

On constate que l'assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée et l'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Approbation des procès-verbaux de :
l'assemblée générale ordinaire 27.12.2011
l'assemblée générale extraordinaire du 30.07.2012
2. Rapport du Comité sur l'exercice écoulé et ses projets
3. Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
4. Budget pour l'exercice 2012/2013
5. Election du comité
6. Désignation de l'organe de contrôle
7. Divers et propositions individuelles

1. APOBATION DES PROCES-VERBAUX DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27.12.2011 ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30.07.2012

Ces deux procès-verbaux figurent sur le site Internet de l'APCAV. Ils ne sont donc pas relus.

Ces procès-verbaux ne font l'objet d'aucune remarque et sont adoptés à l'unanimité.

2. RAPPORT DU COMITE SUR L'EXERCICE ECOULE ET SES PROJETS

A insérer le rapport du Président Stéphan Margelisch.

A l'issue du rapport du comité, Burkhard Luking informe l'assemblée générale de la création d'une « news letters » et invite tous les membres de l'association de s'inscrire pour pouvoir bénéficier des renseignements qui seront diffusés par cette correspondance y compris toutes les informations publiées dans le Nouvelliste du Valais.

3. APPROBATION DES COMPTES ET DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

Les comptes de l'exercice clôturés au 30 septembre 2012 ont été remis en copie aux participants à la présente assemblée. Ils sont présentés en comparaison avec les chiffres de l'année dernière et le budget pour l'année à venir.

Ces comptes sont commentés par la fiduciaire de Verbier SA :

Les produits nets de l'exercice se sont élevés à **Frs. 43'935.30** et les charges à **Frs. 51'139.95**, soit une perte de **Frs. 7'204.65**

Ce montant rajouté à l'ancien capital laisse apparaître une fortune nette de l'Association s'élevant à **Frs. 92'091.05**

Il est rappelé aux intéressés que l'APCAV vend à prix réduit des billets d'accès au Centre Sportif ; si cette manière de procéder coûte annuellement des frais à l'Association, il s'agit d'une offre qui doit attirer de nouveaux membres à l'Association.

Monsieur Loyd Gabioud de la Fiduciaire Fimob à Châble, a déposé son rapport de contrôle en date du 21 décembre 2012 Il recommande l'approbation des comptes et propose de donner décharge au comité pour sa gestion.

Les comptes, le rapport du comité et la décharge aux organes responsables sont mis en discussion.

La parole n'étant pas demandée, ces objets (comptes, rapport d'activité et décharge), soumis au vote, sont acceptés à l'unanimité.

4. BUDGET POUR L'EXERCICE 2012/2013

Pour l'exercice 2012/2013, le budget est basé sur un nombre de membres que nous espérons en légère augmentation et de ce fait, sur des recettes brutes s'élevant à **Frs. 45'000.--**. Il est également prévu des dépenses s'élevant à **Fr. 48'000.—**d'où un léger déficit de **Fr. 3'000.—**

5. ELECTION DU COMITE

La liste des membres du comité à réélire est affichée à l'écran. Le président demande à l'assemblée générale si un candidat spontané est intéressé à rejoindre les membres comité. Ce n'est pas le cas et sur demande du Président l'assemblée confirme la réélection des membres proposés.

6 DESIGNATION DE L'ORGANE DE CONTROLE

Le Président propose de renouveler le mandat de révision au Bureau de la Fiduciaire et Immobilier SA « FIMOB » à Chable, ce qui est accepté à l'unanimité

7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

La parole est maintenant donnée à Monsieur Yann Backowski

Ce dernier, responsable de la destination Verbier St Bernard, nous parle des objets suivants :

La classification de Verbier qui est considérée comme la station N°2 dans le monde pour les skieurs et les non skieurs.

Le site Web est traduit actuellement en 3 langues et il le sera en 6 langues dès l'année prochaine.

Le journal touristique paraîtra 1 fois par mois durant la saison d'hiver et 1 fois chaque deux mois durant les autres périodes de l'année.

Le cinéma de Verbier a de nouveau ouvert les portes.

De nouveaux restaurants sont ouverts pour cette saison d'hiver ainsi qu'un nouvel hôtel »La Corée des Alpes »

Il y a une nouvelle gérance du centre équestre qui sera ouvert environ 8 mois par années.

L'office du tourisme est ouvert tous les jours de l'année.

La parole est ensuite donnée au Président élu de la Commune Mr. Eloi Rossier.

Il se réjouit de pouvoir partager l'avenir avec les propriétaires de Verbier.

Ayant le dicastère du tourisme il va maintenir au mieux les contacts nécessaires avec tous les partenaires du tourisme.

Il nous parle des améliorations prévues pour les infrastructures du centre sportif.

Il a également pris actes des soucis des divers propriétaires concernant l'arrivée des pistes dans la station et plus particulièrement dans la région de Ransou.

La parole est donnée à Monsieur Jean-Daniel Gay-des-Combes conseiller communal

A l'aide d'un Beamer piloté par Burkhardt Luking, Monsieur Gay des Combes nous présente divers projets de la Commune, en particulier celui de la modification de la zone de la région de Ransou ou il y a pour le moment une trentaine d'opposition.

En ce qui concerne le centre sportif, il y a encore une opposition à traiter mais espère que les travaux puissent débuter en avril prochain.

Pour ce qui est de la salle de Médran, une fondation sera créée pour gérer la construction et le fonctionnement futurs de cet emplacement. Pour 2013, la Commune a déjà prévu un budget de 30 millions dont le projet global est de 80 millions.

A la suite de la votation sur le lex Weber, un renforcement du bureau des constructions a été mis en place avec la participations de 5 architectes privés pour le contrôle des plans. Actuellement environ 520 demandes de construction ont été traitées et les autorisations seront délivrées prochainement. Ces autorisations sont valables durant 3 ans avec une possibilité de prolongation de 2 ans.

La fondation Weber a déposé 107 oppositions à des demandes d'autorisation de construire. Pour le moment l'administration communale attend la réponse du TF pour ce qui concerne la date de l'entrée en vigueur de cette loi et pour la définition exacte de la résidence secondaire.

La Commune de Bagnes a également mis en l'enquête publique la réalisation des 3 parkings prévus soit, les Marais Verts, l'Ermitage et le Catogne.

Le premier parking prévu est celui des Marais Verts avec 211 places sur 6 étages dont le début des travaux est prévu pour avril 2013.

Le parking de l'Ermitage d'une capacité de 316 places a récolté beaucoup d'opposition à cause du double sens prévu sur la route de Verbier Station.

Le parking du Catogne n'est pas une priorité pour le moment. Il aura une capacité de 382 places sur 3 niveaux.

En ce qui concerne la déviation du Chable, soit depuis les serres à Gaillard et jusqu'au garage Jost, il y a des oppositions transmises à l'Etat du Valais. La Commune va relancer l'Etat du Valais en début 2013, même si l'Etat du Valais attend que la route en question soit classée en route nationale. Cette classification permettrait que la majorité des frais de constructions soient pris en charge par la confédération.

Les travaux à l'entrée de la station ont été indispensables pour le remplacement du collecteur d'égout avec un tuyau d'une dimension actuelle de 2 mètres de diamètres.

Les travaux sur la route des Creux vont se poursuivre en 2013 sous la responsabilité de l'Etat du Valais.

Les travaux pour terminer la route de Médran soit depuis le Big Ben Pub jusqu'au chantier des 3 Rocs reprendront en avril 2013.

En réponse aux diverses questions posées par l'assemblée les réponses peuvent résumées de la manière suivante :

En ce qui concerne l'arrivée de la piste à Ransou et les constructions prévues, la Commune va donner une réponse à chaque opposant.

Le chalet de la bibliothèque va disparaître mais la bibliothèque va subsister dans un lieu encore à définir.

La déviation de la station par la partie « Ouest » n'est pas une priorité pour l'instant mais la Commune de l'a pas abandonnée.

Le comité de l'APCAV a pris note des soucis de nombreux propriétaires en ce qui concerne l'arrivée de la piste à Ransou avec les futures constructions prévues. L'opposition n'a pas été faite car l'APCAV n'a pas la capacité pour agir. Cependant une lettre de remarques sera adressée au service des constructions de l'administration communale de Bagnes.

Chaque propriétaire peut nous écrire pour nous soumettre leur problème. Dans le mesure du possible le comité va les examiner donner une réponse appropriée.

APCAV

Verbier le 14 janvier 2013

